

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13 mars 2012, Son Excellence Monsieur Hiroshi FUKADA, Ambassadeur du Japon au Sénégal, a procédé à la signature de 2 Contrats de Don avec des organisations sénégalaises, dans le cadre de l'aide aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine du Japon (APL).

Le premier contrat concerne la construction d'un centre de formation pour les paysans et les éleveurs dans la Région de Thiès, initié par le Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal. Par cet accord, le réseau reçoit un montant de soixante dix neuf mille huit cent vingt deux euros (79.822 euros) qui lui permet d'améliorer, par la formation, les connaissances et le savoir-faire des personnes ciblées en technique de culture et de stockage, en gestion, etc.

Le second Accord de l'Aide, conclu avec le Comité intra-site de gestion des Réserves Naturelles Communautaires de la zone des Niayes, représenté par son Président, Monsieur Babacar DIOP, prévoit la construction de deux infrastructures de stockage et de conservation par le froid des produits maraichers au profit de 43 villages abritant près de 38.000 habitants dont 20.000 producteurs actifs.

Ca fait un an que le Japon a été frappé par un grand séisme suivi d'un tsunami, le 11 mars 2011. Le peuple japonais est en train de tout mettre en œuvre pour surmonter les diverses difficultés avec l'appui de la communauté internationale. Le décaissement pour les deux projets concernés témoigne de la sincère reconnaissance du Japon pour les encouragements des Sénégalais et sa détermination à continuer sa contribution à la paix et au développement dans le monde.

Au total, il s'agit de deux projets qui concernent des domaines essentiels de la sécurité humaine : la production et la conservation de produits agricoles de qualité pour assurer la sécurité alimentaire d'une part, l'assainissement et la santé d'autre part.